

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe Scolaire Eydoux  
Ecole élémentaire publique Eydoux  
Marseille (Bouches-du-Rhône)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0130565U\_RT2



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Groupe scolaire Eydoux Ecole élémentaire publique Eydoux Marseille (Bouches-du-Rhône)**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0130565U\_RT2

## **ANTEA GROUP FRANCE**



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Florence Hervé	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	Fabien Nex	Chef de Projet
<b>Approbateur</b>	Karine Autreaux	Chef de Projet

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

L'**école élémentaire** publique Eydoux (ETS n°0130565U) est localisée au 20 rue Eydoux à Marseille (13). Elle accueille 176 élèves âgés de 6 à 11 ans. Cette école fait partie du groupe scolaire Eydoux propriété de la ville de Marseille qui comprend également une école maternelle faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (ETS n°0132604K).

L'étude historique a mis en évidence la superposition de l'ETS avec le site *BASIAS* n°PAC1302201 (fabrication et stockage de pesticides). Plusieurs anciens sites industriels ont été recensés à moins de 100 m en amont hydraulique de l'ETS (garage et station-service, menuiserie, fabrique de meubles et blanchisserie).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur des bâtiments, issues des sites *BASIAS* ;
- ingestion d'eau du robinet, les conduites d'alimentation en eau potable traversant l'emprise du site *BASIAS* superposé à l'ETS.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait de l'absence de jardin sur l'ETS et de l'âge des enfants (6-11 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent.

### **Résultats des investigations**

Des investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux

- « eau du robinet » dans le réfectoire ;
- « air du sol sous dalle » au droit de la bibliothèque, de la salle de classe et de la salle de gymnastique au rez-de-chaussée.

Les substances recherchées sont les substances volatiles en relation avec les sites *BASIAS* superposés et situés en amont hydraulique de l'ETS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM,

---

<sup>1</sup> *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- des hydrocarbures volatils (toluène et éthylbenzène notamment) ont été quantifiés dans l'air du sol sous la dalle de l'annexe sud de l'établissement. Cependant, les niveaux de concentration estimés dans l'air intérieur au rez-de-chaussée, évalués sur la base des concentrations mesurées dans l'air sous la dalle, sont inférieurs à la borne basse des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics ;
- l'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable.

**Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de **l'école élémentaire publique Eydoux** à Marseille (ETS n°0130565U) en « **catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions**, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».

Toutefois, dans l'hypothèse d'une dégradation de la dalle des bâtiments de l'ETS (perforation ou démantèlement lors de travaux d'aménagements), qui n'assurerait alors plus son rôle protecteur, la qualité de l'air intérieur pourrait tendre vers la qualité de l'air mesurée sous la dalle (et dépasser alors la borne inférieure des intervalles de gestion). Ceci amène à recommander le maintien de cette dalle en bon état.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**